



NETTOYAGE ANNUEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Afin de maintenir la bonne qualité de l'eau potable, le Service des travaux publics fera le nettoyage annuel du réseau d'aqueduc de votre secteur aux dates ci-dessous mentionnées :

Secteur A (Beausite) : Du 26 avril au 1^{er} mai 2015

Secteur B (Bas de la Ville) : Du 4 au 8 mai 2015

Secteur C (Saint-Barnabé) : Du 11 au 15 mai 2015

Secteur D (Haut de la Ville) : Du 19 au 25 mai 2015

VOIR CARTE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Ces travaux peuvent amener une légère coloration de l'eau. Ceci ne constitue pas un danger bactériologique et disparaît en laissant couler le robinet d'eau froide jusqu'à la disparition de la coloration.

Si vous prévoyez faire une lessive, nous vous suggérons de la faire après 18 h 00 et de vérifier au préalable la coloration de l'eau.

Les rues avoisinant le secteur où le nettoyage s'effectue peuvent subir des turbulences.

Toute l'information sur les secteurs est disponible sur le site internet de la Ville d'Asbestos au www.ville.asbestos.qc.ca

Service des travaux publics d'Asbestos.

LES VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE SONT DE RETOUR!

Le Service des incendies de la Ville d'Asbestos débutera les visites de prévention pour les résidences dans **la semaine du 20 avril prochain**. Les secteurs ciblés cette année sont les suivants :

- Secteur Trois-Lacs
- Secteur délimité par la rue du Roi, boulevard Saint-Luc et la route 255

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos a adopté le règlement numéro 2015-226 « Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 425 000 \$ ». Le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 2 mars 2015. Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement le 24 mars 2015. Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, soit le 15 avril 2015.

Donné à Asbestos, Québec, ce 15 avril 2015.

Marie-Christine Fraser, greffière

AVIS PUBLIC DE MODIFICATION DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2014

Avis public est donné de la Ville d'Asbestos, modifiant la date de dépôt du rapport financier 2014. Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et rapport des audits pour l'année 2014 sera déposé à la séance extraordinaire du 27 avril 2015 à 19 h 30 à la salle du Conseil au 124, rue Greenshields à Asbestos.

Donné à Asbestos, Québec, ce 15^e jour du mois d'avril 2015.

Marie-Christine Fraser, greffière